

La Gazette en Yvelines

LES MUREAUX

Il dénonce le harcèlement scolaire de sa fille mais finit en garde à vue

Faits divers page 14

Déchets, espace public : des services désormais à la carte

Dossier page 2

Après avoir permis aux municipalités de choisir leur taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GP-SEO) a également proposé aux maires de reprendre à leur compte l'exercice d'au moins une partie de la gestion des espaces publics. Explications.



MONTALET-LE-BOIS

Maël Wotin : « Je suis vraiment épanoui »

Actu page 6

YVELINES

Sénatoriales 2023 : Une nouvelle tête et cinq reconductions Page 4

LES MUREAUX

L'Entrepôt ferme ses portes Page 7

MANTES-LA-JOLIE

Michaël Bordg : « À mon sens, Raphaël Cognet n'a aucun attachement à notre ville » Page 10

MAGNANVILLE

Attentat de Magnanville : le procès du complice du tueur a débuté lundi Page 14

TENNIS

L'Open de Mantes-la-Jolie a fait son retour Page 16

VALLEE DE SEINE

L'Estival continue de faire vibrer Poissy Page 18

LIMAY

Licenciée après une pétition des voyageurs de l'aire d'accueil, l'ex-gardiennne témoigne

Actu page 7



Actu page 7

VALLEE DE SEINE

Les vélos et trottinettes électriques arrivent dans 6 nouvelles communes



Actu page 9

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Des futurs quartiers prioritaires construits par et pour tous

GAGNEZ 1 000 € EN PARTICIPANT GRATUITEMENT À NOTRE JEU-CONCOURS

COMBIEN LES PLAINTES

DE RAPHAËL COGNET ET NICOLAS KERN VONT-ELLES COÛTER AUX MANTAIS ?

FIN LORS DE L'AUDIENCE DE JUGEMENT

VALLEE DE SEINE

Déchets, espace public : des services désormais à la carte

MAXIME MOERLAND

C'était peut-être le plus gros point de discord lors de la création de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise en 2016 : la perte de la compétence voirie, soit la gestion de l'espace public, par les communes. Mais avec la loi 3DS, c'est sur le point de changer, au moins pour certaines villes du territoire. Celle-ci donne plus de marge de manœuvre aux élus locaux, ainsi GPSEO va permettre aux maires qui le souhaitent d'exercer la dite compétence, sans pour autant l'abandonner. « Ce n'est pas une restitution de compétence, prévient Cécile Zammit-Popescu, présidente de la communauté urbaine. C'est un exercice à la place de. On est toujours compétent, mais la commune exerce à notre place ».

« On laisse de la souplesse aux maires »

Balayer les rues, vider les corbeilles, tailler les espaces verts... Voilà le genre de service à la population concerné par cette compétence « espace public ». Afin de satisfaire la demande des Mairies volontaires, un groupe de travail représentatif de toutes les sensibilités politiques et de toutes les tailles de communes leur a proposé de choisir, à la carte, quels aspects de la compétence ils souhaitaient exercer. Sur les 11 Villes ayant choisi de remettre la main dessus, 3 reprennent la totalité des aspects (voirie, espaces verts et propreté), 6 ont choisi uniquement les espaces verts et la propreté, tandis qu'une d'entre elles se concentrera uniquement sur les espaces verts et

1 autre juste sur la propreté. « C'est une vraie structuration du territoire, se satisfait Suzanne Jaunet, vice-présidente déléguée aux espaces publics. La communauté urbaine a des enjeux, pas pour demain, mais pour après-demain, et pour après. On laisse de la souplesse aux maires, mais il ne faut pas oublier l'intérêt général de la communauté urbaine ».

Ce choix à la carte s'accompagne d'une réorganisation des centres techniques communautaires (CTC) : il n'y aura plus 9, mais 8 sur le territoire de GPSEO. « L'enjeu important, c'était le fait que derrière la gestion des compétences, il y a des hommes et des femmes, ajoute Suzanne Jaunet. La totalité de nos collaborateurs reste au sein de la communauté urbaine, ce qui va permettre de redonner du souffle à certains de nos centres techniques communautaires car ces collaborateurs seront répartis selon leur désir sur l'ensemble de la communauté urbaine ».

Cette nouvelle organisation sera lancée dès ce 1^{er} janvier 2024. Cependant, la présidente de la communauté urbaine prévient les maires : ils devront « se débrouiller » pour passer leurs propres marchés, pour avoir leur propre matériel et leur propres agents. Et leurs dépenses ne devront en aucun cas dépasser le montant de leur attribution de compensation lié à la voirie. « Au delà, la communauté urbaine ne remboursera pas, et ça amènera peut-être à une rupture du conventionnement, puisque ce sera un non-respect de la clause financière, précise Cécile Zammit-Popescu.

Nous, on n'a pas voulu que certains de nos collègues se mettent en difficulté, donc on leur a dit que leurs montants d'attribution de compensation étaient tellement faibles qu'ils ne parviendraient pas à exercer la compétence. Mais on n'a pas été entendus. Sur les 11 qui ont fait ce choix, certains ont eu de grosses alertes sur leur capacité à faire ».

Pas de quoi freiner les intéressés. L'un d'eux a même assuré qu'il se « débrouillerait tout seul avec son tracteur ». Le choix de ces 11 communes est même qualifié d'« aberration » par la présidente de GPSEO, qui estime que les villes n'ont « pas les moyens » d'exercer elles-mêmes la compétence, et soulignant par ailleurs que les services assurés par la communauté urbaine « deviennent de plus en plus qualitatifs ».

« Les mentalités ne sont pas prêtes à évoluer »

Ce système de choix à la carte, élaboré par un groupe de travail au sein de GPSEO, sera également appliqué à la collecte des ordures ménagères, comme annoncé dans notre édition du 5 juillet dernier, afin de rétablir une équité de traitement entre les communes. Cette harmonisation des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), un des grands chantiers de la communauté urbaine entrepris en 2022, est sur le point de se concrétiser, avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Et désormais, on connaît le positionnement des communes du territoire quant à ces formules « à la carte » (voir infographie ci-dessus) : 34 communes choisissent le niveau de service 3 et 21 optent pour le niveau 4, le plus élevé, tandis que 9 villes se contentent du niveau 1, soit le socle commun, et 9 autres du niveau 2. « Ce qui est ressorti de nos collègues maires, c'est la volonté de ne pas trop toucher aux services existant déjà dans leur commune », observe Cécile Zammit-Popescu. À l'arrivée, 10 communes augmentent leur niveau de service, 13 le diminuent, et 50 conservent le même forfait.

Ces chiffres traduisent une tendance claire : les maires du territoire optent davantage pour la collecte en porte-à-porte que pour l'apport vo-

Après avoir permis aux municipalités de choisir leur taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a également proposé aux maires de reprendre à leur compte l'exercice d'au moins une partie de la gestion des espaces publics. Explications.

4 formules à la carte

Niveau de service 1 : socle commun aux 73 communes

Le plus faible taux de TEOM correspond aux services essentiels à l'habitant considérés comme le socle commun de prestations qui seront fournies à l'ensemble des villes.

Taux de 6,52 %

- Collecte et traitement : en porte-à-porte pour les ordures ménagères, les emballages / papiers aux fréquences habituelles et en points d'apport volontaire pour le verre ;
- Pré-collecte incluant notamment la fourniture des bacs et des bornes d'apport volontaire ;
- Accès aux 12 déchèteries (encombrants, déchets végétaux), et le traitement associé des déchets ;
- Distribution de composteurs et mise à disposition de broyeurs pour la gestion des déchets végétaux ;
- Actions de sensibilisation et de communication pour favoriser la réduction des déchets.

Niveau de service 2

Socle commun + Collecte en porte-à-porte des encombrants et du verre

Taux de 7,46 %

Niveau de service 3

Socle commun + Collecte en porte-à-porte des encombrants et des déchets végétaux

Taux de 7,52 %

Niveau de service 4

Socle commun + Collecte en porte-à-porte des encombrants, du verre et des déchets végétaux

Taux de 7,95 %

Détail des 4 niveaux de services proposés aux communes par les groupes de travail des élus communautaires.

lontaire de leurs habitants, bien que ce dernier soit bien moins coûteux et plus écologique. « On voit bien que les mentalités ne sont pas prêtes à évoluer, regrette la présidente de la communauté urbaine. Nos maires ne se sentent pas de porter des sujets pour lesquels ils ne sont pas suivis par leur population. Sur l'Île-de-France, on est très en retard par rapport à beaucoup d'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale, ndlr.) de province ou de nos voisins européens ». Pour les encombrants, par exemple, le chiffre fait mal : en ramassage à porte-à-porte, 85 % des encombrants sont enfouis dans la terre, et seulement 15 % sont valorisés. Quand on les emmène en déchetterie, les chiffres sont inversés. D'ailleurs la taxe d'enfouissement est l'une de celles qui augmentent le plus : en 2025, on versera 60 euros de taxes par tonne enfouie.

« Je veux que les maires assument »

Cette harmonisation de la fiscalité doit permettre, à terme, que la TEOM finance l'intégralité du budget de la compétence déchets de la communauté urbaine. En 2023, le budget déchets enregistre un déficit structurel de 16,7 millions d'euros sur un coût total de 64 millions d'euros. Grâce à l'harmonisation,

la nouvelle recette TEOM devrait augmenter de 9,2 millions d'euros et atteindre 56 millions. Le groupe de travail a souhaité alléger la pression fiscale sur les ménages en maintenant 8 millions d'euros de déficit résiduel qui continuera d'être financé par le budget principal de GPSEO.

« Je veux que les maires assument leur choix vis-à-vis de leurs habitants, et sur le choix du service, du taux, et sur le choix ou pas de restituer de la fiscalité, prévient Cécile Zammit-Popescu. Parce que c'est facile, ensuite, de dire qu'on est méchant en augmentant les taux de TEOM alors qu'on a restitué quelque chose pour soulager les foyers fiscaux ».

Les élus communautaires voteront les taux de TEOM lors du conseil communautaire du 12 octobre : c'est alors que nous connaissons les choix de chaque commune. La mise en place se fera alors progressivement : les bacs de collecte seront distribués entre novembre 2023 et septembre 2024 pour les communes ayant recours au porte-à-porte, tandis que l'application des nouveaux taux harmonisés est bien prévue pour le 1^{er} janvier 2024, pour un paiement en octobre de la même année. Enfin, une application mobile dédiée au service des déchets et les nouveaux calendriers de collecte seront mis en place le 1^{er} octobre 2024. ■



Balayer les rues, vider les corbeilles, tailler les espaces verts... Voilà le genre de service à la population concerné par cette compétence « espace public ».

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

GRAND PARIS SEINE OISE

RELIER

Nos équipes œuvrent au quotidien pour concevoir et relier durablement les territoires.



RER B - ©SNCF

YVELINES

Sénatoriales 2023 : Une nouvelle tête et cinq reconductions

Dimanche avaient lieu les élections sénatoriales afin de renouveler la moitié des sièges des sénateurs. Six sièges étaient à pourvoir : Gérard Larcher, Sophie Primas, Michel Laugier, Marta de Cidrac, Martin Lévrier et Ghislaine Senée siègeront au Palais du Luxembourg.

■ AURELIEN BAYARD

On prend les mêmes et on recommence. Le 24 septembre avaient lieu les élections sénatoriales pour le renouvellement de la moitié des sièges des sénateurs. Pour notre région, elle se faisait à la proportionnelle à un tour. Six sièges étaient à pourvoir donc sur les 8 listes présentes.

Celle qui a raflé le plus gros score est celle de l'union de la droite emmenée par le président (LR) du Sénat Gérard Larcher, candidat à sa propre réélection. Elle est arrivée en tête avec 57,88 % ce qui permet de cocher 3 autres noms : Sophie Primas, Michel Laugier et Marta de Cidrac, tous déjà présents au sein du Palais du Luxembourg.

Quant à la liste du camp présidentiel, elle termine deuxième du scrutin et obtient la réélection de sa tête de liste Martin Lévrier. Arrivée troisième, la liste d'union de la gauche glane aussi un siège, celui de Ghis-

laine Senée dont ce sera le premier mandat.

Dans un communiqué, le Mouvement Démocrate des Yvelines a adressé ses félicitations à tous les sénateurs élus et surtout celui de leur rang. Pour Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, les résultats de ce scrutin témoignent de la solidité, depuis 2017, de la majorité présidentielle dans le département : « La campagne

de terrain de Martin Lévrier et Anne Grignon a porté ses fruits : la majorité présidentielle progresse en voix et conforte sa place dans les Yvelines ». Quant à Jean-Baptiste Hamonic, président du MoDem 78 et Maire de Villepreux : « La réélection de Martin Lévrier, avec une grosse centaine de voix de plus qu'en 2017, est une satisfaction et pour nous un objectif atteint grâce à la liste de rassemblement que nous sommes, collectivement, parvenus à proposer ».

L'alliance Renaissance - MoDem - Horizons se targue aussi avec ses résultats de poursuivre à son terme « la poursuite des réformes, attendues et nécessaires à la transformation du pays, reposera pour grande partie sur l'esprit de responsabilité du Sénat et sur sa capacité à s'affranchir des jeux de postures et partisans. » Et c'est reparti pour 6 ans... ■



La liste de l'union de la droite emmenée par Gérard Larcher obtient le plus de sièges.

■ EN BREF

EPONE

La boutique à l'essai « Mon P'tit Lait » officiellement inaugurée

Le Mantevillois Radoine Ayourjil a pu inaugurer son premier local grâce au dispositif « Ma boutique à l'essai » à Epône. Un moyen d'avoir un lieu de vente et permettre aux locaux de profiter de ses produits frais.



Grâce à « Ma boutique à l'essai », « Mon p'tit lait » a enfin un lieu de vente.

Depuis un peu plus d'un an, Radoine Ayourjil a lancé « Mon P'tit Lait », une structure de livraison de produits laitiers en circuit court. Si l'homme de 37 ans s'est lancé dans cette aventure, c'est après une discussion avec un producteur fermier. Son objectif : faire redécouvrir le goût du lait. Une véritable différence avec celui proposé en grande surface.

Depuis le mois de décembre 2021, il disposait d'un bureau à Inneos, la

pépinière d'entreprises de Buchelay, et d'un lieu de stockage dans le quartier de Maupomet à Mantes-la-Ville. Après avoir participé au prix des entrepreneurs de GPSEO, il cherchait un lieu de vente. C'est désormais chose faite grâce au dispositif Ma boutique à l'essai à Epône.

Vous pouvez donc aller vous procurer ses produits dont la gamme des produits s'étend des yaourts à boire au beurre en passant par la crème fraîche. ■

La rentrée qui fait waaoh!

35 jours de folie pour booster votre pouvoir d'achat

Uniquement
mardi 26 septembre 2023

25% cagnottés sur le rayon

**Produits d'entretien
du linge et de la maison**⁽¹⁾

Lessives, nettoyeurs ménagers... (Hors rayon bio, promotions en cours et Self Discount)



2199997977920000000004

Uniquement
mercredi 27 septembre 2023

25% cagnottés sur le rayon

Textile adulte*

Homme, femme, chaussures
(Hors promotions en cours)



2199997977940000000002

Uniquement
jeudi 28 septembre 2023

25% cagnottés sur le rayon

Parapharmacie*

hors produits Caudalie
(Hors promotions en cours)



2199997977960000000000

Uniquement
vendredi 29 septembre 2023

8€ cagnottés

Dès 100€ d'achat*

(Hors rayon bio, carburant, Auchan traiteur, Auchan photo, billetterie, carte cadeau, presse et librairie)



2199997978000800000004

Uniquement
samedi 30 septembre 2023

25% cagnottés sur les rayons

Charcuterie & Traiteur*

Valable uniquement au rayon libre-service et Stand (Hors rayon bio, promotions en cours et Self Discount)



2199997978020000000000

Uniquement
dimanche 1er octobre 2023

25% cagnottés

**Pour l'achat d'1 bouteille
de whisky au choix**⁽²⁾

(Hors rayon bio, promotions en cours et Self Discount)



2199997978040000000008

Uniquement
lundi 2 octobre 2023

25% cagnottés sur les

Produits de marque Auchan*

Valable uniquement sur les rayons alimentaires en libre-service (Hors rayon bio, promotions en cours et Self Discount)



2199997978060000000006

Auchan

Mantes-Buchelay

*Offre valable sur présentation du coupon à la caisse de votre supermarché Auchan participant (hors drive et hors Auchan.fr). Offre réservée aux particuliers porteurs d'une carte Auchan, Carte Waaoh (gratuite), ou l'une des cartes de financement Auchan (Voir modalités détaillées des cagnottes et des cartes à l'accueil de votre magasin ou sur auchan.fr). Offres non cumulables entre elles et avec toutes autres promotions en cours, offres limitées à 1 passage en caisse par bon et par porteur. La cagnotte est créditée lors de votre passage en caisse. Dès le 1er achat et jusqu'à 5 cagnottes par offre. Une offre s'entend même produit, même marque, même format avec la possibilité de choisir parmi les différentes variétés proposées. Pour l'achat de bouteilles de vin ou de Champagne, l'offre est limitée à 30 bouteilles soit 5 cartons de 6 bouteilles. Non cumulable avec toute autre promotion en cours. (1) Produits dangereux, respecter les précautions d'emploi. (2) L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

MANTES-LA-VILLE

Du 6 au 16 octobre, place à la Semaine de la science

De nombreuses animations seront proposées, à l'initiative du ministère de l'enseignement supérieur, avec pour thème de cette édition « *Le sport et la science* ».

La science sera à la fête dans plusieurs structures de Mantes-la-Ville, du 6 au 16 octobre. C'est en effet le retour de la *Semaine de la science*, qui proposera des activités gratuites et ouvertes à tous, à l'initiative du ministère de l'enseignement supérieur. Parmi les temps forts de cette édition axée sur « *Le sport et la science* », on retrouve un « *Atelier des savants fous* » sur le thème science, sport et technologie, le samedi 7 au CVS Arche-en-ciel, un atelier « *Fitness et information sur l'équilibre alimentaire* » le lundi 9 au CVS Augustin Serre, ou encore des ateliers botaniques et de fabrication d'origamis le mercredi 11, encore au CVS Augustin Serre pour le premier, et à la bibliothèque du Domaine pour le second. Pour retrouver le programme complet de cette semaine pédagogique, rendez-vous sur le site de la municipalité, à l'adresse manteslaville.fr. Attention, bien que les ateliers soient gratuits, il vous faudra vous inscrire au préalable pour participer. ■



■ EN IMAGE

EPONE

Des food-trucks pour redynamiser le cœur de ville

Ce 22 septembre se déroulait l'inauguration du nouveau rendez-vous du vendredi soir à Épône : le marché des food-trucks. Chaque semaine, des commerçants proposeront de nombreux produits locaux, poulets rôtis, gourmandises sucrées et autres légumes du coin, le tout agrémenté d'une animation musicale. « *Notre ambition a toujours été de redynamiser ce centre-ville qui se meurt depuis des années*, a déclaré le maire Ivica Jovic lors de l'ouverture de l'événement. *Je compte sur vous pour acheter et consommer local, et être les nouveaux ambassadeurs de ce type de commerce* ». ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Ce samedi, fêtons l'Oktoberfest au marché couvert de Chennevières

La fête de la bière, manifestation traditionnelle venue tout droit de Bavière, sera célébrée pour la première fois à Conflans-Sainte-Honorine.

La bière va couler à flot ! La grande fête bavaroise débarque pour sa 1^{ère} édition à Conflans-Sainte-Honorine, ce samedi 30 septembre au marché couvert de Chennevières, et promet une journée entière de festivités qui ravira les amateurs de houblon... mais aussi les mélomanes, les amoureux de la danse et même les passionnés de moto ! Le coup d'envoi sera donné à 11h avec des expositions de voitures et de motos anciennes avec des promenades à la clé, ainsi qu'un stand dédié au Collectif Créatif Conflanais. À 14h sera également lancée une animation autour de la bière baptisée « *Bière qui roule* », tandis que des jeux en bois seront mis à disposition des plus jeunes. Suivront un show majorette à 15h, un orchestre bavarois une heure plus tard, avant les animations de la soirée : une démo de danse country sera proposée à 19h30, puis un concert RockSteady à 20h30. Le tout accompagné, toute la journée, de produits typiques pour se restaurer ! ■



DU 24 SEPT. AU 15 OCT. 2023

Le Off

du ÉOLE
FACTORY FESTIVAL

#5



17 COMMUNES
27 ÉVÈNEMENTS
PROGRAMME COMPLET
SUR GPSEO.FR



CONTES

CONCERTS

ATELIERS





© Conception 2023 : GPSEO - SIRET : 200 059 889 00010

MONTALET-LE-BOIS

Maël Wotin : « Je suis vraiment épanoui »

Chaque semaine, nous allons à la rencontre d'un maire du territoire pour faire le bilan de sa première moitié de mandat. Direction Montalet-le-Bois, où nous avons échangé avec Maël Wotin.

■ MAXIME MOERLAND

D'abord premier adjoint, vous avez été élu lors d'élections partielles en 2021 après la démission du maire...

En fait, on n'était pas d'accord sur la suite des opérations. Il y avait un projet de fusion lancé avec Jambville. On avait mis en place une mutualisation des agents techniques, qui devait durer un an et demi. Et puis avant même la fin de cette expérience, on nous a demandé de lancer une étude quant à la fusion. Moi, je trouvais dommage de ne pas finir la première expérience avant de lancer une étude. Mon point de vue c'était de dire : d'abord on met à flot la mairie, et une fois qu'elle tourne, on peut lancer une étude et voir ce qu'elle donne. Mais comme on n'était pas d'accord sur ce planning...

Cette fusion est-elle toujours d'actualité ?

Moi j'ai mis ça de côté, je pense que mon homologue à Jambville aussi. On n'en a jamais reparlé. Je comprends l'objectif d'une fusion,

j'entends que dans X années on sera peut-être obligé. Mais je me pose la question du réel intérêt d'une fusion à deux villes qui n'ont que le strict minimum en terme de services. Qu'est-ce qu'on y gagne au final ? On est 4 ou 5 villages proches à avoir des frontières communes. Peut-être que là, ça aurait un intérêt en terme d'économie d'échelle. C'est une possibilité que je ne mets pas totalement de côté, mais pas sous la forme qu'on avait mise en place au départ. On a déjà évoqué ça avec le maire de Lainville, de façon informelle. Mais il y a une forme d'attachement des gens à leur commune. Le risque, vu que nous sommes les plus petits, c'est de devenir un quartier. Et si on devient un quartier dorénavant, on perd l'âme du village.

Quels sont les projets menés dont vous êtes fier ?

L'axe principal de notre mandat, c'était d'assainir les finances de la commune et de rationaliser les ser-

vices. Pour nous, la situation telle qu'elle était avant était vouée à l'échec : la masse salariale était trop importante et les contrats hors-normes. Après, il fallait équiper nos agents correctement, que ce soit en sécurité ou en matériel pour travailler, et remettre à niveau les bâtiments, l'école... Si on avait laissé le fonctionnement tel qu'il était avant, on n'aurait jamais pu faire ces travaux là. Sur les deux ans qui viennent de s'écouler, on a réglé ce problème. On peut faire de l'excédent mais à notre échelle, ça nous permet de faire des projets. Aujourd'hui, on peut dire que la mairie fonctionne.

Quelles sont les actions que vous souhaitez mener d'ici la fin du mandat ?

Le gros projet qui va venir, c'est le changement de la vieille chaufferie au fioul de l'école qui représente un certain budget, entre 60 et 80 000 euros. On essaie aussi de remettre à niveau tout le village en faisant la rénovation des bâtiments, l'embellissement des grilles, des portails... Avec le Parc Naturel du Vexin, on s'attaque aussi au sentier du patrimoine. On veut proposer une balade de 7 kilomètres autour et dans le village, avec des points remarquables. Dans les projets dont on rentre dans la phase de concrétisation, il y a aussi le remaniement du cimetière. Quand on est arrivé en 2021, les registres n'étaient pas à jour. On s'est retrouvé dans des cas de figures impossibles. Maintenant, on est en passe de proposer un règlement intérieur, et de savoir exactement où sont les places disponibles.



Le maire de Montalet-le-Bois, podologue de profession, juge « passionnant » de se retrouver à la tête de ce village d'un peu plus de 300 habitants.

La mise en place de la communauté urbaine GPSEO a été critiquée par les habitants du territoire. Selon vous, était-ce la bonne solution ?

Je suis arrivé dans un cadre où la communauté urbaine existait déjà. Effectivement, je trouve qu'elle est peut-être un peu grande. Maintenant, je pense qu'on a notre place et qu'on peut se faire entendre. À mon sens, et je m'inclus dedans, on essaie tous d'avoir, de notre côté, une rue

refaite, des choses comme ça. Si les ruraux étaient solidaires, on serait peut-être plus entendus. Cependant, à chaque fois que je me suis posé des questions sur un sujet, on m'a répondu, on m'a reçu, que ce soit un vice-président ou la présidente. Je n'ai pas cette sensation d'être mis de côté.

Comptez-vous vous présenter pour un second mandat ?

Je ne sais pas si je me présenterai en 2026. Par contre, ce qui est sûr, c'est que j'ai découvert un poste qui est ultra intéressant. Cela fait deux ans que j'apprends et que je découvre des choses. C'est même un problème que ça devienne passionnant, parce qu'on ne voit pas le nombre d'heures qu'on y passe. Je n'ai pas encore réfléchi à 2026, mais je suis vraiment épanoui. ■

■ INDISCRETS

Déjà des soucis au nouveau centre d'entraînement du PSG ? Dans un article de *L'Équipe* daté du 21 septembre dernier, on apprend que deux mois après l'installation du club de la capitale dans ses locaux pisciaires, les entraînements seraient fréquemment perturbés par... les bourrasques de vent. Il serait même « difficile d'avancer lorsqu'on l'a de face », confie un salarié au quotidien. Un problème qui avait déjà été souligné par Nasser Al-Khelaifi lors d'une visite du chantier, il y a de ça quelques mois, et qui devrait nécessiter de nouveaux aménagements en 2024. D'ailleurs, ce jour là, le président du club parisien avait également fait part de son mécontentement quant aux nuisances sonores provoquées par l'autoroute A13, qui passe à proximité. Une partie du mobilier serait également jugé « de piètre qualité » entre autres dysfonctionnements. Le patron du PSG a même eu la surprise de découvrir qu'aucun bureau n'avait été prévu pour lui au sein du campus. ■

Les dons des Yvelinois en route vers le Maroc. Les produits de première nécessité récoltés par le Collectif d'Associations des Marocains d'Île-de-France (CAMDIF), basé à Mantes-la-Jolie, seront acheminés ce jeudi en direction des villages sinistrés du royaume. Tentes, couvertures, vêtements et autres produits d'hygiène sont fin prêts à faire le voyage, et seront réceptionnés puis distribués par l'association Aghbal, basée à Rabat. « Les dons ont afflué de partout, au point que nous avons dû en refuser par manque de place et de moyens de transport », a déclaré le CAMDIF dans un communiqué. « Conscients de l'ampleur des pertes et dégâts subis par les familles, nous espérons que notre action apportera un soulagement et atténuera quelque peu leur douleur ». ■

L'annonce du début des travaux du projet dit du « pont d'Achères » en 2024 n'a pas calmé les ardeurs de ses opposants, bien au contraire. Après le dépôt d'un recours gracieux par 5 associations environnementales locales, c'est la municipalité de Carrières-sous-Poissy qui leur a emboîté le pas. C'est le maire lui-même qui a écrit au préfet Jean-Jacques Brot afin de faire valoir ses arguments, évoquant un « projet aux multiples conséquences négatives pour l'île de la Dérivation, les habitants de notre territoire et sa richesse écologique ». ■

Eddie Ait ajoutait également dans sa missive que ce projet de future liaison entre la RD30 et la RD190 était « contraire au développement harmonieux de la commune et au principe de préservation de l'environnement », et pouvait engendrer de nombreuses problématiques : « risques accrus d'inondations, perturbations sonores, pollution de l'air, danger pour la biodiversité, dégradation du paysage naturel de la boucle de Chanteloup ». ■

Le prix
LIDL

Le vrai REPÈRE
CONTRE
l'inflation

Année 2023 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

VALLEE DE SEINE

Les vélos et trottinettes électriques arrivent dans 6 nouvelles communes

Après le lancement des trottinettes et vélos électriques en libre-service sur son territoire en mai, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) va déployer ce dispositif dans 6 nouvelles villes dont Tessancourt sur Aubette. Eddie Aït, vice-président délégué aux mobilités, présentait à Paulette Favrou, l'édile du coin, les solutions retenues dans sa commune.

■ AURELIEN BAYARD

Eddie Aït peut être ravi. Depuis la mise à disposition de trottinettes et de vélos électriques en libre-service dans 3 pôles (Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville, Les Mureaux-Meulan-en-Yvelines-Hardricourt, Poissy-Carrière-sous-Poissy) en mai, le dispositif est plébiscité. Ce ne sont pas moins de 37000 trajets qui sont réalisés chaque mois – soit plus de 100000 km parcourus – par 8500 utilisateurs uniques. Pourtant, le vice-président délégué aux mobilités au sein de GPSEO pouvait être craintif : « Nous lançons cela en plein alors que nous étions en plein débat à Paris. Mais quand il faut y aller, il faut y aller. » La mayonnaise a donc pris et d'autres communes se sont manifestées pour obtenir les mêmes moyens de locomotion de couleur verte.

Cette deuxième phase inclue donc 6 nouvelles villes : Buchelay, Limay,

Andrésy, Conflans-Sainte-Honorine, Hardricourt, Tessancourt-sur-Aubette. Pour cette commune dans laquelle une quinzaine de trottinettes et de vélos débarqueront, cela permettra de rentabiliser une voie verte tout juste inaugurée cet été et déjà bien empruntée. La date d'entrée en service n'est pas encore actée et c'est pour cela que le maire de Carrières-sous-Poissy rencontrait Paulette Favrou, la maire taxicuriennne.

Si les deux élus sont d'accord sur l'implantation de 5 stations – au niveau du Auchan, du Menneton, du stade, du groupe scolaire et de la Mariche – la localisation de la dernière citée reste sujette à un léger débat. « Elle n'est pas assez proche du parc alors que c'est le véritable lieu de vie de la commune » indique Julie Marfaing, adjointe à l'environnement, à

l'aménagement du territoire et à la communication.

Les craintes sont toujours les mêmes : voir des dispositifs traîner partout et voir les usagers en trottinettes conduire n'importe comment. Alors le vice-président aux mobilités rassure : « À chaque fois nous entendons « oui aux vélos, non aux trottinettes » et finalement ce sont celles-ci qui cartonnent avec comme conducteurs des trentenaires et des quarantenaires. » En effet, au bout de trois courses il faut justifier d'être majeur en se prenant en photo et en scannant sa carte d'identité. Cependant, 42 % des utilisateurs abandonnent à partir

de cette course fatidique. Et pour les risques d'amoncellement, une géolocalisation doit empêcher qu'une trottinette ou un vélo reste trop longtemps dans un endroit non prévu avec un camion de l'opérateur TIER les remettant à leur place.

Qu'importe, Paulette Favrou voit dans l'implantation de ce service une véritable aubaine : « Nous espérons que cela sera un plus pour les habitants car nous sommes en manque de transport dans notre commune ». C'est d'ailleurs une de ses réclamations auprès du Vice-président lors de la clôture de la réunion. Lédile aimerait voir un bus s'arrêter dans un lieu stratégique de son village car l'arrêt le plus proche du village se situe dans le Val-d'Oise. ■



Eddie Aït était à Tessancourt-sur-Aubette pour présenter à Paulette Favrou, la maire, la phase 2 de l'implantation des vélos et trottinettes électriques.

■ EN BREF

LES MUREAUX

L'Entrepôt ferme ses portes

Après près de quarante ans d'existence, le magasin « L'Entrepôt » a fermé définitivement ses portes le 16 septembre. Ce serait l'enseigne néerlandaise Tanger Marché qui devrait le remplacer.

Depuis quatre décennies, l'enseigne « L'Entrepôt » assure aux Mureaux des produits frais tels que les fruits, les légumes, la charcuterie, du poisson. Mais le samedi 16 septembre, il a définitivement fermé ses portes au grand dam de ses habitués. Mais il n'y a pas qu'eux qui font grise mine. D'après des déclarations issues de 78Actu, le maire François Garay s'étonne d'une disparition aussi éclair : « La façon de faire est scandaleuse. L'Entrepôt est un magasin qui a connu une forte rentabilité et qui marchait encore plutôt bien. Ils avaient déposé un recours contre l'installation du supermarché Grand Frais. Il n'y a aucun respect pour une clientèle. » L'enseigne néerlandaise Tanger Marché, spécialisée dans les produits halal, devrait reprendre les locaux d'ici un mois et demi. Quid de la trentaine de salariés qui officiaient aux Mureaux et qui ont été reçus lundi par Davy Ramos, adjoint au maire des Mureaux en charge du Commerce ? ■

LIMAY

Licenciée après une pétition des voyageurs de l'aire d'accueil, l'ex-gardiennne témoigne

Suite à une pétition des gens du voyage adressée à la société de gestion de l'aire d'accueil de Limay, une salariée a été licenciée de son poste. Elle dément cependant les accusations proférées à son encontre.

■ MAXIME MOERLAND

Tout part d'une pétition, signée par des gens du voyage usagers de l'aire d'accueil de Limay, et adressée à la direction de L'Hacienda, société gestionnaire des lieux. Une lettre dans laquelle sont adressées des plaintes à l'encontre d'une désormais ex-salariée de l'aire. La liste des griefs est longue : elle aurait « enfermé des enfants dans son bureau pour les punir », « pénétré dans les espaces privés des voyageurs », ou encore « coupé les chauffe-eau le soir » avant de quitter les lieux.

« Je n'étais pas au courant de cette pétition »

Des accusations que nie en bloc l'intéressée, qui a depuis été licenciée suite aux signalements

mentionnés dans la pétition. « Je n'étais pas au courant de cette pétition, assure-t-elle. Ce sont les mêmes personnes à qui j'ai dû faire de nombreux rappels au règlement ».

L'ancienne gardienne assure que la pétition est de l'initiative d'une minorité des usagers de l'aire. « La majorité des voyageurs m'a toujours respecté, moi et le règlement, raconte-t-elle. Ils me disaient que j'étais parfois dure, mais ils savaient que c'était pour faire respecter le règlement. Ils en avaient assez des tensions provoquées par deux ou trois familles : il y avait beaucoup d'alcool, de la drogue, de la musique très forte jusqu'à pas d'heure, avec les chiens qui divaguent... Dès l'instant qu'on fait des rappels au règlement,

ça ne leur plaît pas ». L'ex-salariée avait déjà fait l'objet d'une mise à pied conservatoire au mois de décembre 2022, suite à des signalements proférés « par les mêmes personnes ».

L'intéressée s'est dite particulièrement touchée par certaines accusations proférées à son encontre, dont celle mentionnant des punitions envers les enfants. « C'est du grand n'importe quoi, je ne me serais jamais permise de punir qui que ce soit, clame-t-elle. Ma porte, elle était ouverte, les enfants rentrent, sortent, m'empruntent des feuilles pour dessiner... Les ados venaient même pour profiter du réseau, pour jouer en ligne ! »

Celle qui assure « être dans le collimateur » de son entreprise a engagé une procédure prud'homale. « Je ne remettrai jamais les pieds sur une aire d'accueil après ce qu'il s'est passé. Je suis fatiguée. Je veux prendre le temps. Quand je suis arrivée en 2018 j'ai trouvé une aire



Celle qui assure « être dans le collimateur » de son entreprise a engagé une procédure prud'homale.

d'accueil qui était une déchetterie à ciel ouvert. Alors j'y ai mis toute ma sueur, toute mon âme ».

De son côté, la société L'Hacienda reste ferme et, par la voix du président du groupe SINEO Richard Arnould, rappelle que l'ancienne gardienne des lieux « a déjà été sanctionnée en début d'année pour des faits similaires,

non pas par une pétition à la légère mais un signalement de l'association Asnit qui accompagne les gens du voyage ». « Son comportement semblait vouloir changer, mais malheureusement, ça s'est reproduit dans des faits beaucoup plus graves, ajoute-t-il. On a donc pris nos responsabilités en adoptant, avec la direction des ressources humaines, des mesures disciplinaires ». ■

YVELINES

À la rencontre des élus minoritaires du Collectif 78

Fondé le 14 septembre, le collectif regroupe des élus minoritaires de 36 communes du département afin de faire entendre leur voix. Rencontre avec 3 d'entre eux.

■ MAXIME MOERLAND

En début d'année 2023, l'élu d'opposition triellois Yvon Rosconval met en place un baromètre de la démocratie locale avec deux membres de l'Association Nationale des Élus Locaux d'Opposition (AELO). « Dans le cadre de l'enquête, j'ai constaté que plusieurs élus des Yvelines m'avaient répondu, observe-t-il. J'ai alors pris contact avec eux, en leur demandant s'ils étaient intéressés qu'on s'organise ». C'est ainsi que le Collectif 78 est né : près de 100 élus, issus d'une trentaine de communes du département, se sont rassemblés pour « renforcer le pouvoir d'intervention et l'accès à l'information des élus minoritaires ». Rencontre avec trois d'entre eux : Stéphane Gauthier (Liste « Unis pour notre ville », à Meulan), Blaise François-Dainville (Liste « Verneuil l'avenir ensemble ») et Dylan Guelton (Liste « Collectif Magnanville »).

Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre le collectif ?

D. G. : C'est intéressant d'avoir des

échanges avec les autres oppositions pour s'entraider au niveau local. Ce que le collectif met en avant peut être un atout pour rencontrer les forces institutionnelles.

B. F.-D. : Je trouvais qu'il y avait un besoin d'entraide et de lien social entre les élus minoritaires, et un besoin de créer des contacts au niveau local. L'idée était de se rencontrer, de partager les difficultés rencontrées et d'essayer de trouver des solutions pour améliorer les conditions de l'exercice de la vie municipale.

S. G. : Je pense que c'est une bonne idée de se rassembler, parce qu'on rencontre tous les mêmes problèmes à notre échelle : peu de représentativité, et un manque de moyens pour communiquer.

Croyez-vous au potentiel de cette initiative ?

D. G. : Je pense que ça peut faire bouger certaines lignes. Quand on voit l'enthousiasme des élus d'op-

position pour peser, ça peut faire avancer les choses.

B. F.-D. : Il y a une dynamique qu'on sent forte, le contact est positif. La croissance en l'espace de 2-3 mois est très forte, puisqu'on arrive à 100 personnes qui sont d'accord à l'idée de participer à un lieu d'échange, et de contribuer à un socle d'une quinzaine d'idées qu'on a voulu synthétiser.

S. G. : Plus on est nombreux, plus on a de chances de porter notre message. Quand on interpelle certaines autorités, comme le Préfet, c'est plus facile quand on fait partie d'une structure importante.

Dans quelle mesure avez-vous été confronté à un manque de repré-

sentativité dans votre commune ?

D. G. : Aujourd'hui, on se retrouve avec 7 élus face aux 32 de la majorité malgré des scores similaires lors des élections. Il y a aussi l'absence de commission municipale par rapport aux finances, au sport, ou à la culture, car elles ne sont pas obligatoires.

B. F.-D. : À Verneuil, on a perdu de 32 voix, pourtant la majorité a 23 sièges et nous 6. L'écart est assez fort entre l'expression du suffrage et la réalité au sein du conseil.

S. G. : Notre seule tribune d'expression, c'est 600 signes dans le magazine municipal. Nous sommes un groupe de 5 élus, tout ce qu'on pourrait faire en terme de communication, hors réseaux sociaux, c'est sur nos deniers personnels. ■



Près de 100 élus, issus d'une trentaine de communes du département, se sont rassemblés pour « renforcer le pouvoir d'intervention et l'accès à l'information des élus minoritaires ».

■ EN BREF

LIMAY

Un « forum de la réussite » le 11 octobre au gymnase Delaune

De nombreuses entreprises locales, réparties sur une soixantaine de stands, proposeront emplois et formations de 10h à 17h dans l'enceinte sportive de Limay.

Organisé conjointement par Pôle Emploi, la Mission locale et la Ville de Limay, le « Forum de la réussite » promet tous types de contrats aux demandeurs d'emploi du territoire : stage, alternance, apprentissage, intérim ou encore CDD et CDI vous attendront au gymnase Delaune, le mercredi 11 octobre de 10h à 17h. Une soixantaine de stands érigés par des entreprises locales vous attendront pour proposer divers emplois et formations. Des sessions de job-dating de 15 minutes seront également au programme pour établir une première prise de contact avec les recruteurs. Démonstrations de différents métiers, conférences sur des thématiques diverses, présentations et ateliers de simulation en réalité virtuelle attendront également les candidats dans ce salon de l'emploi, qui sera même doté d'un espace d'accompagnement dans la création d'entreprise. ■

■ EN BREF

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Les jeunes carriérois mobilisés pour la Journée de la paix

Diverses activités ont été menées par les enfants de la commune de Carrières-sous-Poissy à l'occasion de la Journée internationale de la paix du 21 septembre dernier.

« Renforcer, défendre et fortifier la paix ». C'est notamment

en sa qualité de « Ville amie des enfants » que la municipalité de

Carrières-sous-Poissy a mobilisé sa jeunesse pour organiser tout un panel d'activités à l'occasion de la Journée internationale de la paix, le jeudi 21 septembre dernier.

Exposition d'œuvres façonnées par les enfants

À commencer par des œuvres, sous formes de texte ou d'arts plastiques, façonnées par les enfants des Accueils de loisirs de la ville et exposées à l'hôtel de Ville jusqu'à ce 28 septembre. Les membres du Conseil local de la jeunesse y sont également allés de leurs messages, publiés sur les réseaux sociaux de la commune, témoignant de leur engagement.

Une conférence a par la suite été proposée, en partenariat entre la Mairie et le Mouvement de la Paix de Carrières-sous-Poissy, animée par Charles Peyrouy, fondateur et directeur de l'association La Seve sur le thème « Écologie et paix ». ■



Une conférence animée par Charles Peyrouy, fondateur et directeur de l'association La Seve sur le thème « Écologie et paix », a été proposée.



PAVECO
Aménagement

Spécialiste de l'aménagement urbain
et paysager en pierre naturelle et béton



Tél. : 01 39 70 43 01
11 rue Panhard et Levassor - ZA des Cettons
78570 CHANTELOUP LES VIGNES
www.paveco.eu



CHANTELOUP-LES-VIGNES

Des futurs quartiers prioritaires construits par et pour tous

Alors que le Département doit lancer le Prior Yvelines 2, un colloque sur les métamorphoses urbaine avait lieu le 21 septembre à Chanteloup-les-Vignes, avec comme thématique comment transformer efficacement les QPV. Les mots d'ordre étaient inclusion et participation de tout le monde.

■ AURELIEN BAYARD

« C'est l'occasion de partager la future vision de la ville et des QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville, Ndlr) de demain, que nous devons accompagner durablement » clame Catherine Arenou dans le discours d'introduction du colloque dédié à la transformation des quartiers prioritaires. Pour la maire chantelouvaie, ces quartiers ne doivent plus être subis « avec l'envie seule d'avoir un toit sur la tête » mais avec celle de créer un environnement où chacun peut trouver sa place. Depuis 2015 le Département s'engage dans cette transformation avec le dispositif Prior Yvelines qui vient d'être prolongé jusqu'en décembre 2027. 27 quartiers éligibles et 9 nouveaux identifiés comme potentiellement fragiles sont concernés par ce programme disposant d'une enveloppe de 100 millions d'euros.

où nous pouvons vivre tous ensemble et y avoir accès » théorise Sybil Cosnard, autrice du « Livre blanc en faveur d'une ville pour tous ». À cause d'une conception trop homogène due à un « mono-profil ingénieur où le diagnostic humain manquait cruellement dans les cahiers des charges », l'espace public a été mal conçu. Prenons le cas du Val-Fourré où Jeanne Ly, designeuse d'espaces et coordinatrice cultures chez Approches.s, a réalisé un diagnostic généré de la dalle. Résultat, si c'est un lieu de sociabilité pour les hommes – notamment avec la présence de nombreux cafés – les femmes, elles, n'y viennent que pour acheter leurs courses. Avec un groupe de mamans elles ont donc imaginé des solutions comme l'ajout d'un salon de thé ainsi que des nouvelles animations cocoonées. Toutefois Jeanne Ly avertit : « Cela ne vaut pas que pour les QPV. »

Tout d'abord, le QPV nouveau se doit d'être construit dans une ville inclusive, c'est-à-dire, « une ville pour tous,

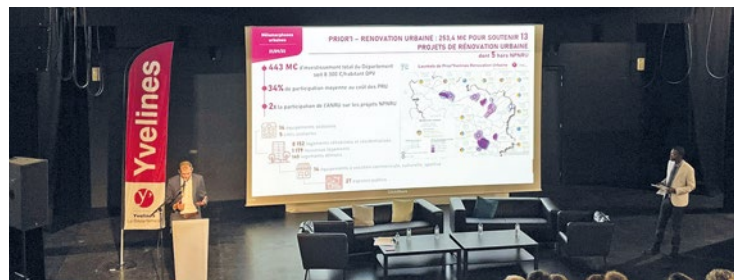
Il faudra également intervenir sur l'accessibilité des établissements

pour les personnes en situation de handicap ainsi que le public sénior. Selon Mohammed Malky, responsable pôle habitat adapté et inclusif de l'agence Autonomy, « l'ensemble des volets – logement, urbanisme, sécurité et santé – doit être étudié et surtout trouver des opérateurs de service pour ces publics alors que peu de jeunes sont attirés par ces métiers. ».

Par ailleurs, que faire lorsque les quartiers prioritaires seront en travaux ? C'est là qu'intervient l'urbanisme temporaire, c'est-à-dire l'exploitation d'espaces vacants – ou qui vont l'être – durant un laps de temps donné. Les exemples sont déjà légion comme à Bondy où une barre d'immeuble dont la destruction est programmée est pour le moment un espace de coworking. « Cela permet de faire vivre le quartier, de dynamiser la co-construction et ne pas attendre 10 ans les nouvelles

constructions pour retrouver la fierté du quartier. » explique Caroline Duplan, cheffe du service culture au Département. « Un critère de finitude doit être établi et voir comment le projet s'intègre dans les temps à venir » ajoute Catherine Arenou.

Enfin – et surtout – la pédagogie doit jouer un rôle essentiel. « L'éducation Nationale doit être au cœur du débat public et il faut rassembler les experts et les profanes » rappelle le sociologue Grégory Combes. C'est ce que sont sensées faire les cités éducatives comme celle Simone Veil. Elle ne sera pas programmée seulement pour dispenser des cours aux enfants et doit également servir de médiathèque, de maison des familles. Si une phrase devait résumer ce colloque, ce serait celle-ci : le QPV de demain ne pourra être réussi que si tous les acteurs concernés participent à sa construction. ■



De nombreux acteurs étaient réunis au colloque dédié à la transformation des quartiers prioritaires afin de dessiner ses futurs contours.

■ EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Prenez part à la Course des Victoires au profit de l'Institut Curie

Deux marches solidaires de 2,5 et 5 kilomètres partiront du parc Champeau, le dimanche 1^{er} octobre à 10 h, afin de financer la recherche contre le cancer du sein.

Les associations Course des victoires et Aidons la recherche coorganisent, le dimanche 1^{er} octobre, deux marches solidaires au profit de l'Institut Curie. C'est à Chanteloup-les-Vignes, plus précisément au parc Champeau, que sera donné le départ de ces deux marches de 2,5 et 5 kilomètres, afin de récolter un maximum de dons et ainsi financer la recherche contre le cancer du sein.

Les inscriptions seront possibles le jour J, sur place, à partir de 9 h. Vous pouvez d'ailleurs d'ores et déjà vous préinscrire par téléphone au 07 63 74 12 19 pour faciliter la démarche. Les tarifs sont de 10 euros par personne à partir de 16 ans, et de 7 euros pour les moins de 16 ans. Une manifestation qui s'annonce colorée : un parapluie rose sera offert à chaque participant au départ de la course. ■

Du 27 septembre au 16 octobre*

OPÉRATION économies d'énergie



89€

Radiateur Agata inertie sèche 1000 W

+ Cœur de chauffe en céramique

Radiateur Agata

Programmation personnalisable. Affichage digital. Détecteur de fenêtre ouverte. Sécurité enfant : verrouillage des commandes. I. 60 x P. 12,5 x H. 45 cm. Classe 2**. IP 24. Garantie 2 ans.

Réf. 5059340396286. Existe en 1500 W ou 2000 W⁽¹⁾. (1) Voir prix en magasin et sur castorama.fr

*Prix valables du 27/09/23 au 16/10/2023 pour les offres spéciales. Sauf produits communiqués en quantité limitée. **Double isolation, prise de terre inutile.

Édité par CASTORAMA France S.A.S - Capital 305 868 800 € - RCS Lille B 451 678 973. Sauf erreurs typographiques. Photographies non contractuelles.

20 MAGASINS EN ÎLE-DE-FRANCE ET INTRA-MUROS

castorama
changer nous fait avancer

MANTES-LA-JOLIE

Michaël Bordg : « À mon sens, Raphaël Cognet n'a aucun attachement à notre ville »

Interviewé par *La Gazette*, l'ancien adjoint au maire parle de la gestion de la mairie de Mantes-la-Jolie par l'édile mantais et de sa posture dans la municipalité.

■ SALONIC BRAMUDA

Pour vous, Raphaël Cognet a-t-il les capacités de gérer une commune comme Mantes-la-Jolie ? Je ne connais pas pleinement ses capacités, mais j'ai pu être témoins de son piètre management avec la majorité, de la non application de ses promesses de campagne aux Mantais, cela en dit déjà long sur ses capacités à gérer une ville telle que la nôtre.

Est-il un bon leader respectueux de ses colistiers où les estime-t-il à son service ?

Mr Cognet est autoritaire et colérique, d'après lui un conseil municipal, c'est un leader et le reste du personnel à son service, il a peu

de respect pour ses colistiers et peut être amené parfois à faire du chantage ou des menaces. Comme dans mon cas lorsque sur un fond de désaccord politique, il souhaite ma démission et menace en cas de refus de s'attaquer publiquement à mes compétences en espérant que cela ait raison de moi. Mais parfois cela ne fonctionne pas comme il l'espère notamment dans mon cas.

Fait-il l'unanimité au sein de son équipe ?

Pas totalement, il y a de nombreux élus qui ont des griefs avec lui, je ne suis d'ailleurs pas le seul visé par un retrait de délégation, mais j'imagine qu'il ne peut pas se

séparer de plusieurs personnes au même moment en invoquant les mêmes raisons.

Forme-t-il avec Edwige Hervieux un duo complémentaire à la tête de la ville ?

Je dirais plutôt que la première adjointe lui sert de bras armé, par son biais il fait régner un climat de terreur sur les agents municipaux et aussi au sein de la majorité sans se mouiller directement. En espérant qu'elle tienne le tout d'une main de fer, mais vue les derniers événements dans la ville, elle semble de plus en plus rejetée par les Mantais et sa manière de faire ne passe désormais plus inaperçue, les Mantais ne sont pas aveugles.

A-t-il un vrai attachement à la ville ou n'est-ce qu'un instrument pour servir ses ambitions ?



Michaël Bordg, ancien adjoint au maire, avait été démis de ses fonctions fin juillet. D'après lui, d'autres élus sont visés par un retrait de délégation.

À mon sens, Raphaël Cognet n'a aucun attachement à notre ville, il a d'ailleurs fait part de son sentiment plusieurs fois dans différents contextes notamment en cam-

pagne en cas de défaite. De plus, il n'est pas le maire de tous, certains quartiers et certaines populations de la ville ne l'intéressent pas autant que d'autres. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Altercation entre deux adjointes

Les sourires et les embrassades ne sont visiblement que pour la galerie dans l'équipe Cognet. En coulisses, les tensions persistent. Dernier épisode en date, deux adjointes ont failli en venir aux mains avant qu'un autre élu intervienne pour les ramener au calme.

Seize mois après le scrutin de mai 2022 gagné, l'euphorie de la victoire est retombée dans le clan Cognet. Aujourd'hui, les détestations éclatent au grand jour au sein de son équipe, fissurant une municipalité déjà fragilisée par l'éviction de Michaël Bordg et la présence dans le collimateur d'au moins deux autres élus.

Nouvel exemple de cette ambiance pour la moins nauséabonde au sein du conseil municipal, le 9 septembre dernier, deux de ses adjointes ont bien failli en venir aux mains avant qu'un autre élu présent s'interpose. Selon nos informations, une réunion est organisée à l'Agora avec une association mantaise. Sont présents Jamila El Bellaj, troisième adjointe dans l'ordre protocolaire, chargée notamment de la culture, du patrimoine, de la transition écologique et du cadre de vie et Olivier Barbier, 11^{ème} adjoint dans le même ordre protocolaire est également présent en sa qualité d'élu dédié à la vie associative et à la démocratie participative. Ainsi qu'Edwige Hervieux, première-adjointe chargée des affaires

générales et de l'administration dont la fâcheuse tendance est de se prendre pour une sorte de maire-bis.

À l'issue de la réunion, le trio se retrouve sur le parking de l'Agora. C'est le moment que choisit Jamila El Bellaj pour indiquer à Edwige Hervieux que sa présence n'était pas prévue ni souhaitée à cette réunion. Elle lui reproche ni plus ni moins de s'être incrustée dans cette rencontre.



Le ton entre les deux élues serait monté suite à une réunion où Edwige Hervieux (à gauche) n'était pas conviée selon Jamila El Bellaj.

Le ton monte entre les deux femmes, Edwige Hervieux se défend et va jusqu'à expliquer qu'avec son titre de première-adjointe, elle a autorité sur les autres adjoints et conseillers municipaux. Piquée au vif, Jamila El Bellaj ne partage pas ce point de vue et lui fait savoir. Le ton monte tellement entre les deux femmes qu'Olivier Barbier juge alors bon de s'interposer pour ramener ses collègues au calme.

La petite histoire ne dit pas si lors d'un projet séminaire des élus majoritaires, il est prévu un atelier boxe ou krav maga. En attendant, Edwige Hervieux s'est fait une amie supplémentaire. ■



Mairie de Mantes-la-Jolie

MANTES-LA-JOLIE

Sénatoriales : Les élus d'opposition interdits de bus

À croire que les conseillers municipaux élus sur la liste Mantes Unie pour l'Avenir sont atteints d'une maladie contagieuse. Dimanche, ils n'ont pas été conviés à prendre le bus affrété par la municipalité pour se rendre aux urnes à l'occasion des sénatoriales.

On connaissait l'apartheid racial de sinistre mémoire notamment en Afrique du Sud mais pas que. Qu'on soit blanc ou noir de peau, les individus étaient inégaux à emprunter les bus. Ce fut notamment le cas dans une Amérique déchirée par la ségrégation raciale. En 1955, Rosa Parks refuse de céder sa place à un passager blanc dans un bus. Arrêtée par la police et condamnée à une amende, elle fait appel de son jugement et devient l'égérie d'un mouvement national de défense des droits civiques.

Dimanche, jour d'élections sénatoriales où seuls les grands-électeurs étaient appelés aux urnes, c'est une forme de ségrégation politique que le maire Raphaël Cognet a institué à Mantes-la-Jolie.

Comme beaucoup de communes car c'est une pratique répandue, la ville avait affrété un bus pour permettre aux votants de se déplacer jusqu'à Versailles, évitant ainsi les déplacements en ordre dispersé. Jusque là, rien à dire, le bon sens l'emportait.

Seulement voilà, agissant une fois de plus en grand démocrate, Raphaël Cognet n'a invité dans ce bus que les élus de sa majorité et sa favorite... Audrey Hallier, ex-LFI, élue aux côtés de Guillaume Quévarec sur la liste du Printemps Mantais.

C'est donc aux côtés de ses nouveaux amis politiques dont elle revendique qu'une partie d'entre-eux sont d'authentiques amis qu'Audrey Hallier a fait l'aller-retour entre la sous-préfecture mantaise et Versailles.

Nous attendons avec une certaine gourmandise une expression publique sur le sujet et sur beaucoup d'autres de son compère écologiste Guillaume Quévarec.

L'ex-tête de liste du Printemps Mantais cautionne-t-il ce genre d'agissement de la part d'Audrey Hallier ? L'élu va-t-il un jour prendre son courage à deux mains et dire publiquement ce qu'il pense du rapprochement flagrant entre sa colistière et la majorité municipale de Raphaël Cognet ? Le rendez-vous est pris. ■



Campus départemental de formation
PAUL CÉZANNE

ICI, VOTRE SOLUTION
POUR UNE FORMATION!

Journée portes ouvertes

Jeudi
19 oct.
10h/17h

ANIMATIONS
ET CONFÉRENCES
TOUTE LA JOURNÉE

+ DE 30 FORMATIONS
À DÉCOUVRIR :

Conduite, BTP,
esthétique, coiffure,
numérique, soins...



7 rue Paul-Gauguin
Mantes-la-Jolie

+ D'INFOS : 01 30 83 69 25
campuscezanne@yvelines.fr – www.yvelines.fr



Yvelines
Le Département

ACHERES

L'EEP en action grâce à sa foire d'automne

Après 5 ans d'interruption, l'EEP d'Achères organisait sa foire d'automne le 19 septembre. Un moyen de montrer aux visiteurs les différentes interactions qu'il peut y avoir entre chaque pôle et les compétences que développent les stagiaires.

■ AURELIEN BAYARD

Les stagiaires de l'Entreprise d'Entraînement pédagogique (EEP) d'Achères étaient tout sourire pour accueillir les membres des collectivités, de mission locale et d'entreprises publiques durant leur foire d'automne. Au-delà du crédo de l'établissement réitéré par cœur – « un dispositif d'apprentissage dans lequel nous vivons comme dans une entreprise » – ils souhaitent surtout démontrer les compétences qu'ils développaient. Car pour préparer cette foire, ces personnes venant principalement de Pole Emploi n'ont rien laissé au hasard. Tout d'abord une campagne de mailing avait été lancée en amont afin d'attirer le plus de monde possible.

Puis, ils ont conçu un catalogue de compositions florales (l'EEP d'Achères représente Florilège, une société fictive spécialisée dans la vente de fleurs, ndlr). « Nous avons fait des recherches sur internet pour voir ce qui se vendait le mieux actuellement » explique Safiatou, « puis nous avons

élaboré notre gamme de prix en prenant en compte la concurrence » poursuit Mohammed, tous les deux issus du pôle commercial. Résultat, la gamme de produits proposés est large et prend en compte des futurs événements comme halloween ou Noël avec des roses noires ou des bouquets à dominante rouge et blanc.

Enfin pour donner encore plus cette sensation d'immersion, deux conférences téléphoniques étaient organisées avec d'autres EEP, une à 11h avec la France, l'autre à 15h avec le Canada. « Cela permet de stimuler les échanges entre chaque établissement » détaille Nihad Mosteghane, coordinatrice de l'EEP d'Achères, « le but est également de pouvoir nouer des partenariats et des contrats. » Toutefois, les stagiaires n'étaient pas lancés dans ce grand bain sans surveillance, leur formateur – et

également chef de leur business unit – gardait un œil sur eux.

Cela faisait 5 ans que l'EEP d'Achères n'avait pas accueilli une foire d'automne. « Nous avons changé la formule car maintenant il faut prendre en compte l'essor du télétravail, ce qui représente bien l'environnement professionnel actuel » indique Dahlia Gashi, la directrice. D'autres stands étaient également prévus pour l'occasion comme celui de Sifu Group, une société permettant à des personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi. Patricia Eyraud, fondatrice de l'EEP d'Achères et elle-même en mobilité réduite, était aussi présente sur cette thématique. Dahlia Gashi n'exclut pas de rendre ce genre d'événement pérenne dans le but de démontrer le savoir-faire de tous ces stagiaires afin qu'ils retrouvent la vie active et un CDI. ■



Les stagiaires de l'EEP d'Achères organisaient leur foire d'automne afin de démontrer tout leur savoir-faire.

■ EN BREF

ANDRESY

La Ville plante une cabane à livres

Samedi, la Mairie inaugurait une cabane à livres que des jeunes de la ville ont customisée afin de la rendre encore plus attrayantes. D'autres ont été inaugurées courant septembre.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE ENYVELINES

Au total, ce sont trois cabanes à livres qui ont été inaugurées durant le mois de septembre à Andrésy.

Durant ce mois de septembre, ce n'est pas une mais trois cabanes à livres que la Ville d'Andrésy a inaugurées. Le 15 septembre, c'était au niveau du parc du Plein-Air. 8 jours plus tard, deux nouvelles faisaient leur apparition au complexe sportif Stéphane Diagana et en face à la boulangerie de la rue Maréchal Foch. Mais pour que celles-ci sortent de l'or-

dinaire, le service Andrésy Jeunesse et les jeunes de la ville ont participé à la customisation de ces cabanes. Dorénavant, chaque Andrésienne et Andrésien peut emprunter ou déposer des livres ou des magazines afin de faire vivre la culture dans son quartier. Et surtout, il ne faudra pas oublier de les rendre pour que cette initiative soit pérenne. ■

MAGNA VILLA À MAGNANVILLE - 17 LOGEMENTS



à partir de 132 000 euros*

Frais de notaire offerts*

Remise de 1000 euros par pièce*

Jusqu'à la fin de l'année 2023

Ⓜ Credits visuels : Architectonia (architecte) et KDSL (graphiste)

LIVRAISON 4^{EME} TRIMESTRE 2024 - TRAVAUX EN COURS

Afin de découvrir nos programmes de Magnanville, Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie, merci de contacter notre conseiller immobilier Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles

4 000 COLLABORATEURS, NOTRE FORCE

Aujourd'hui Sepur est présent sur vingt-cinq départements, avec 65 sites d'exploitation. Chaque année, nous desservons près de dix millions d'habitants répartis sur deux mille communes, grâce à l'engagement quotidien de nos 4 000 collaborateurs.

Sepur



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

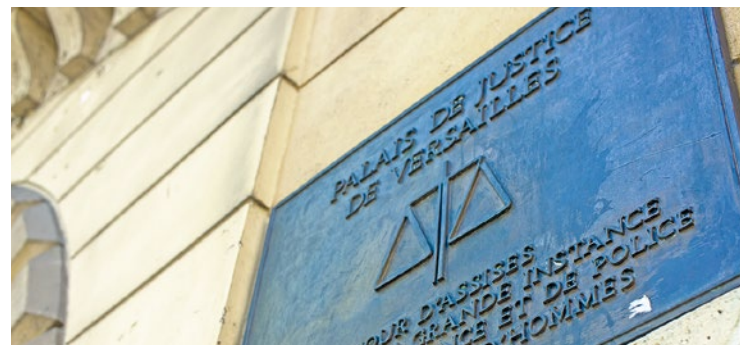
Depuis la rentrée 2022, une jeune fille de 10 ans scolarisée à l'école élémentaire Jacqueline-Auriol des Mureaux subirait les brimades de plusieurs de ses camarades. D'après des propos rapportés par 78Actu, celle-ci entend régulièrement les insultes suivantes : « ton père est un poubellier », « bien fait pour toi que tes parents soient divorcés », « pute » et autre « conasse ». Mais cela ne s'arrête pas là.

Non contente de la harceler au sein de l'établissement scolaire, la petite bande de sept filles du même âge que la victime se serait également pointée à son domicile afin de poursuivre leurs moqueries. Comme il le raconte au site internet d'informations, le père a pu être le témoin de leur comportement : « Elle pensait que je n'étais pas là quand elles ont sonné à ma porte. Quand ma fille a ouvert, elles ont dit qu'elles venaient régler leurs comptes. » Des mots et des actes qui ont de terribles conséquences puisque la jeune fille de 11 ans ne voulait plus aller à l'école.

Le 11 septembre, voyant l'établissement ne pas prendre le sujet à bras

LES MUREAUX Il dénonce le harcèlement scolaire de sa fille mais finit en garde à vue

Depuis plus d'un an, le père d'une jeune fille scolarisée à l'école élémentaire Jacqueline-Auriol tente d'alerter en vain le harcèlement scolaire que subit son enfant. Le 11 septembre, il finit par menacer le directeur de l'établissement et atterrit en garde à vue. Son procès est prévu le 8 mars 2024.



C'est devant le tribunal correctionnel de Versailles qu'il sera jugé, pour « violences sans ITT ».

le corps malgré une main courante déposée en juin 2023, le père de famille s'en est donc pris verbalement auprès du directeur de l'école qui a alerté la police. Et alors qu'il venait déposer plainte pour les faits dont son enfant était victime, il finit lui-même en garde à vue. D'après 78Actu, l'enfant a raconté son calvaire dont un événement particulièrement touchant. Agressée dans une rue adjacente à son école, elle a finalement été raccompagnée grâce à un employé de mairie jusqu'à la grille. Son instituteur aurait été informé de cette affaire et lui aurait signifié : « Tu vas faire des problèmes, dans une

autre école, une autre classe, tu feras des problèmes. Si tu continues comme ça, je vais appeler la police et te faire virer. »

Son père sera jugé le 8 mars 2024 par le tribunal correctionnel de Versailles pour « violences sans ITT ». Par ailleurs, lundi Gabriel Attal était en visite au rectorat de Versailles, touché par de nombreuses polémiques dont également un fait d'attouchement à Andrésy en plus de ceux de harcèlement scolaire. Un audit sera lancé sur la gestion des cas de harcèlement au cours de la dernière année scolaire dans chaque académie. ■

devant leur enfant de 3 ans a profondément marqué la commune. Leur assassin, Larossi Abballa – qui avait revendiqué son geste au nom de l'Etat islamique – avait fini par être abattu par le RAID quelques heures plus tard.

Déjà condamné en 2013

Mais alors que les enquêteurs pensaient qu'il avait agi seul, une empreinte génétique a été découverte sur le repose-poignets de l'ordinateur des policiers. Après exploitation du fichier national, un profil avec une correspondance apparaît : Mohamed Lamine Aberouz, déjà condamné à de la prison ferme en septembre 2013 pour l'envoi de filière d'envoi de jihadistes au Pakistan. Il comparaitra devant la cour d'assises spéciale de Paris, à partir du 25 septembre, pour « complicité d'assassinats terroristes », « kidnapping » et « association de malfaiteurs terroriste criminelle ». ■

MAGNANVILLE Attentat de Magnanville : le procès du complice du tueur a débuté lundi

Le 13 juin 2016, Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, tous les deux travaillant pour les forces de l'Ordre, était assassiné par Larossi Abballa, lui-même abattu par le RAID quelques heures après. Un de ses complices, Mohamed Lamine Aberouz, va être jugé cette semaine au tribunal de Paris.

Le meurtre de Jean-Baptiste Salvaing – commandant au commissariat des Mureaux – et de sa femme

Jessica Schneider – agente administrative dans un commissariat voisin – à leur domicile de Magnanville et



C'est par le biais d'une empreinte découverte sur le repose-poignets de l'ordinateur des policiers tués que l'agissement d'un complice dans l'attentat s'est révélée.

POISSY Fausses alertes à la bombe au lycée Charles-de-Gaulle

Mardi et vendredi via la plateforme www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr, des alertes à la bombe a été signalée au lycée Charles-de-Gaulle de Poissy. Après une fouille minutieuse, rien n'a été découvert.

Le 19 septembre, huit établissements scolaires à travers la France ont fait l'objet d'une alerte à la bombe dont le lycée Charles-de-Gaulles de Poissy. Tout commence en début d'après-midi, lorsque la police via la plateforme numérique www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr reçoit un mail relatant la pose d'un engin explosif à l'intérieur de l'établissement. Le lycée ainsi que le bâtiment mitoyen ont dû être évacués, le tout dans le calme et sans incident. Les forces de l'Ordre

à l'aide de la brigade cynophile ont alors fouillé tous les élèves ainsi que les professeurs afin de vérifier qu'aucun n'était en possession d'une bombe. Puis un autre chien a été envoyé en reconnaissance dans le bâtiment. Ne trouvant rien, l'alerte a été stoppée à 16h. Bis Repetita le vendredi avec heureusement, toujours une évacuation sans conséquence. Une enquête nationale va être diligentée afin de mettre la main sur les personnes qui ont créé ces événements. ■



Les forces de l'Ordre à l'aide de la brigade cynophile ont fouillé tous les élèves ainsi que les professeurs afin de vérifier qu'aucun n'était en possession d'une bombe, après avoir évacué le lycée et le bâtiment mitoyen dans le calme.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Une collégienne se scarifie dans son établissement scolaire

Mardi, une collégienne de l'établissement Montaigne de Conflans-Sainte-Honorine s'est fait des marques avec ses ciseaux. Une enquête est en cours pour déterminer ce qui l'a poussée à commettre cet acte.

Le parallèle a rapidement été fait. Deux semaines après le suicide de Nicolas, ancien élève du lycée Adrienne-Bolland de Poissy, un autre incident survient à l'intérieur d'un établissement scolaire. Mardi, au collège Montaigne de Conflans-Sainte-Honorine, une adolescente s'est scarifiée les avant-bras avec une paire de ciseaux.

D'après *Le Parisien*, elle a été ensuite emmenée au centre hospitalier de Poissy sans que son pronostic vital ne soit engagé. Toujours d'après

le quotidien local, les services de l'Education Nationale indiquent que « cette jeune adolescente souffrant d'un mal-être lié à une situation familiale complexe est suivie par l'infirmerie de l'établissement et fait l'objet d'une attention particulière ».

Des mesures d'accompagnement vont être mises en place par le rectorat et la direction des services départementaux de l'Éducation nationale à destination des élèves du collège et une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de cet acte. ■



D'après *Le Parisien*, elle a été ensuite emmenée au centre hospitalier de Poissy sans que son pronostic vital ne soit engagé.

**NOUVEAUX
APPARTEMENTS
DISPONIBLES**



À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, COGEDIM S'ENGAGE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHETER



Découvrez nos appartements du 2 au 5 pièces duplex
et nos maisons de 3 et 4 chambres

OFFRE À DÉCOUVRIR SUR NOTRE ESPACE DE VENTE
2 rue de Varsovie - 78990 ÉLANCOURT
Ouvert tous les jours de 11h à 12h30 et de 14h à 19h

01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)

APPEL NON SURTAXÉ

 **GROUPE ALTAREA**

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. **OSWALDORB**. 09/2023.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

La petite balle jaune était de nouveau à la fête sur l'île Aumône de Mantes-la-Jolie. Du 4 au 17 septembre s'est déroulée une nouvelle édition de l'Open de Mantes-la-Jolie, organisée par l'AS Mantaïse Tennis, après trois ans d'absence. C'est sous l'impulsion de son nouveau président et ancien joueur professionnel, Benjamin Blot, que le tournoi a été relancé.

Lors de la grande finale qui s'est déroulée le dimanche 17 août, c'est Lenny Mitjana, 74^{ème} français au classement ATP, qui s'est imposé face à Johan Tatlot, lui classé 49^{ème} mais contraint à l'abandon dans le dernier set. En effet, cet ultime duel s'est effectué sur le court en terre battue intérieur sous une chaleur étouffante et humide, la faute à des averses ayant perturbé ce dernier jour de tournoi. Les deux autres têtes de séries (Jurgen Briand, 50^{ème} et Maxime Mora, 66^{ème}) ont également imposé leur statut en se hissant jusqu'en demi-finale.

Un tableau féminin était également prévu au programme, mais celui-

TENNIS

L'Open de Mantes-la-Jolie a fait son retour

L'AS Mantaïse Tennis a relancé l'Open de Mantes-la-Jolie, du 4 au 17 septembre, après 3 années d'absence. Lenny Mitjana, 74^{ème} français au classement ATP, a remporté le tournoi.



Un tableau féminin était également prévu au programme, mais celui-ci n'a pu se concrétiser, la faute à un nombre insuffisant de joueuses inscrites.

ci n'a pu se concrétiser, la faute à un nombre insuffisant de joueuses inscrites. C'est d'ailleurs pour cette raison que le tournoi, initialement prévu du 28 août au 17 septembre, a été repoussé de quelques jours.

Au-delà du sport, l'Open de Mantes-la-Jolie était également l'occasion de faire de belles retrouvailles, avec une soirée festive sous le signe de la musique avec la venue d'un groupe et d'anciens membres historiques du club, mais aussi de

faire rêver de jeunes passionnés : « le dimanche matin, en partenariat avec Attrap'la balle, une animation était organisée pour que les enfants du club puissent jouer avec les deux finalistes et gagner des lots et des goodies, raconte Benjamin Blot. Les yeux pétillaient, les sourires irradiaient sur le visage des enfants comme sur celui des parents ! C'était un beau moment de communion et de partage ». Parrain de l'association, Jo-Wilfried Tsonga y est même allé de sa dédicace sur les réseaux sociaux. ■

TRIATHLON

Le Pisciacais Dorian Coninx sacré champion du monde

Le licencié du Poissy Triathlon a remporté la dernière étape des World Triathlon Championship Series, à Pontevedra en Espagne, pour se hisser sur le toit du monde le samedi 23 septembre.

À moins d'un an des Jeux Olympiques de Paris, un Yvelinois s'impose comme le maître de sa disci-

pline. L'athlète du Poissy Triathlon Dorian Coninx a été sacré champion du monde ce samedi 23 sep-

tembre, lors de la finale des World Triathlon Championship Series à Pontevedra en Espagne, alors qu'il n'était que 5^{ème} au classement général au départ de l'ultime course.

5^{ème} au classement lors du départ

Il a finalement réussi à refaire son retard sur les deux favoris, le Britannique Alex Yee et le Néo-zélandais Hayden Wilde, qui trustaient les premières places du classement. Au classement de la dernière étape, Dorian Coninx s'est hissé devant l'allemand Tim Hellwig et le Français Pierre Le Corre. Au général, il succède à un autre de ses compatriotes, Léo Bergère, qui s'est lui classé 3^{ème} au classement final.

Celui qui a terminé 3^{ème} du test event des JO du mois d'août dernier fait le plein de confiance, et s'affirme comme l'un des grands favoris de l'épreuve reine, qui se déroulera l'été prochain à Paris. ■



Il s'affirme comme l'un des grands favoris des Jeux de Paris.

BASKET-BALL

Poissy attaque la saison avec deux défaites

Les deux premiers matchs officiels de la saison se sont soldés par une défaite pour le Poissy Basket, défait par le finaliste de Pro B Champagne Basket le mercredi 20 septembre en Coupe de France, puis par Toulouse en championnat le vendredi 22 septembre.

Début de saison difficile pour les Jaunes et Bleus. Le Poissy Basket faisait sa rentrée le mercredi 20 septembre dernier avec son entrée en lice en Coupe de France, face à un poids lourd de la compétition : le Champagne Basket, finaliste de Pro B. Ces derniers, sérieux et appliqués, n'ont fait qu'une bouchée des Yvelinois en leur infligeant une lourde défaite (57-96), sur leur terrain du complexe sportif Marcel Cerdan.

Ils espéraient alors se refaire la cerise avec le début du championnat NM1 le vendredi 22 septembre,

sur le parquet du Stade Toulousain Basketball. Mais malgré une domination qui aura duré 3 quart-temps, les Pisciacais se sont finalement inclinés (78-70) dans une rencontre à rebondissements.

Premier match à domicile cette semaine

Espérons que le premier match à domicile du mardi 26 septembre, qui n'avait pas encore eu lieu à l'heure où nous écrivons ces lignes, ait permis au Poissy Basket d'enfin lancer sa saison 2023-2024. ■



Espérons que le premier match à domicile du mardi 26 septembre, qui n'avait pas encore eu lieu à l'heure où nous écrivons ces lignes, ait permis au Poissy Basket d'enfin lancer sa saison 2023-2024.

BOXE

La Trielloise Sabrina Flamand championne de France des poids super-coqs

L'ancienne licenciée des clubs de Poissy et d'Achères a remporté le titre le 9 septembre dernier, en battant Romane Geffrey au Palais des sports de Caen-la-Mer.

Sabrina Flamand s'est offert une belle revanche. La boxeuse trielloise est devenue championne de France des poids super-coqs (-55kg), le 9 septembre dernier au Palais des sports de Caen-la-Mer, en venant à bout de Romane Geffrey, triple championne de France qui l'avait battue au même stade l'année précédente.

Celle qui est passée par les clubs de boxe de Poissy et d'Achères a dû aller au bout des huit reprises, pour finalement s'imposer de justesse, aux points (78-74, 78-74, 77-76), devant pas moins de 4000 personnes. Un grand moment pour celle qui a commencé la boxe il y a dix ans à peine, à 21 ans.

Aujourd'hui, l'Yvelinoise s'épanouit enfin au niveau professionnel, après l'avoir intégré il y a de ça 4 ans. Elle évolue au quotidien dans le Calvados, au sein du club de Fresney-le-Puceux. ■



Celle qui est passée par les clubs de boxe de Poissy et d'Achères a dû aller au bout des huit reprises, pour finalement s'imposer de justesse, aux points (78-74, 78-74, 77-76), devant pas moins de 4000 personnes.

MobilitY'

**DES BORNES ET DES VOITURES
ÉLECTRIQUES EN USAGE PARTAGÉ
DANS VOTRE COMMUNE**

**Bénéficiaire du RSA, membre d'association
locale ou agent municipal, vous avez
besoin d'un véhicule pour vos déplacements
professionnels ?**

Rendez-vous dans votre Territoire d'Action
Départementale ou dans votre Mairie pour
vous inscrire !



+ D'INFOS SUR :
yvelines.fr/mobility

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Le festival de la rentrée poursuit sa tournée de la Vallée de Seine. Différents lieux de Poissy ont été investis par *L'Estival* le week-end des 23 et 24 septembre. Camille Lellouche au théâtre de Poissy, d'abord, qui a interprété les titres de son premier album « A ». Mais aussi Étienne Fletcher et son mélange de rock, de blues, de folk et de pop au Club Péguy, et Gyslain N. du côté du théâtre Blanche de Castille, précédé par le groupe 21g.

Cette semaine, le festival yvelinois déménage : direction la ville d'Achères le jeudi 28 septembre, avec le concert de Zaho de Zagazan à 20h30 au Sax. Le lendemain, il faudra pousser les portes de l'espace Jacques Tati, toujours à Achères, pour découvrir le spectacle de la comédienne et chanteuse Claire Méchin à 13h30. Quelques heures plus tard, une nouvelle fois au Sax, place aux « *Vitrines découvertes* », un

VALLEE DE SEINE L'Estival continue de faire vibrer Poissy

Pour son deuxième week-end, le festival a vu Camille Lellouche, Étienne Fletcher et Gyslain N. se produire dans la cité pisciacaïse. Prochaine étape : Achères et Conflans.



Camille Lellouche a interprété les titres de son premier album « A » au théâtre de Poissy.

concert gratuit (mais sur réservation) qui mettra en avant divers artistes émergents, à 20h30. Au programme, le duo Samëli, mais aussi Étienne Fletcher, Erdöwski, Julie Aubé ou encore Ilam et Mariluce.

Le samedi, programme chargé avec le concert de Charlotte Fever à la Maison de la Jeunesse et de la Culture de Conflans-Sainte-Honorine à 20h30, et de Suzane au Forum Armand Peugeot de Poissy à la même heure. Sans parler des Frères Jacquard, qui se produiront quelques heures plus tôt, à 15h devant la mai-

rie de la cité Saint-Louis. L'une des dates les plus attendues de l'édition 2023 du festival aura lieu le lendemain, dimanche 1^{er} octobre. À 19h, au théâtre de Poissy, Louis Chedid et Yvan Cassar proposeront leur nouveau spectacle qui met à l'honneur le répertoire musical de ce dernier, d'« *Ainsi soit-il* » aux « *Absents ont toujours tort* ».

Pour réserver vos billets pour le spectacle qui vous intéresse, ou pour obtenir plus d'informations sur les différentes manifestations, rendez-vous sur le site festival.fr. ■

MANTES-LA-JOLIE Les luttes des années 80 décortiquées au Collectif 12

Avec « 1983 », le Collectif 12 s'attaque au triple virage économique, politique et social survenu dans les années 80 à travers une pièce de théâtre le vendredi 13 octobre à 20h.

Poser la question de l'engagement et des luttes raciales, ouvrières et médiatiques : tel est le défi que s'est lancé la Compagnie Nova avec sa pièce baptisée *1983*. À travers une pièce de théâtre fleuve de 2h30, la compagnie venue des Lilas (Seine-Saint-Denis) aborde le virage libéral, la montée du Front National, et les luttes des jeunes issus de l'immigration et des banlieues des années 80 à nos jours.

et accompagne des personnages allant d'une petite radio pirate aux plateaux télévisuels, des salons des HLM et des cités de transit aux usines de la région parisienne. À la jonction de l'intime et du collectif, le théâtre de la Compagnie Nova s'ancre dans un travail d'enquêtes et de recherche, porté par un travail de troupe généreux et exigeant.

Pour réserver, contactez le collectif à l'adresse reservation@collectif12.org, ou par téléphone au 01 30 33 22 65. ■

Cette fiction documentée se sert de la société de l'époque comme décor,



Cette fiction accompagne des personnages allant d'une petite radio pirate aux plateaux télévisuels, des salons des HLM aux usines de la région parisienne.



COMMUNIQUÉ

ON NE VOIT PAS COMMENT VOTRE CHAUDIÈRE RÉSISTERAIT AUX ARGUMENTS DU BIOFILOUL.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le **biofioul F30**, énergie contenant jusqu'à 30% de colza, alimente obligatoirement toutes les chaudières neuves installées et peut être compatible avec la plupart des chaudières actuelles*. Dans les années à venir, une augmentation progressive de la composante renouvelable du biofioul pourrait permettre d'aboutir à un bioliquide de chauffage 100% renouvelable.

En France, 1100 professionnels du biofioul, chauffagistes et distributeurs, sont à votre service. Contactez-les !

Liste des professionnels sur : annuaire.biofioul.info

Biofioul
énergie des territoires

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

* En effectuant des modifications techniques

REPORTAGE

Canal Pourss vise l'international avec ses combats de boxe amateurs

Lors de l'événement *Let's Go Champ*, organisé par l'association, LFM a interviewé l'un des fondateurs de Canal Pourss, Le H.



Au centre, Rima Ayadi et Le H, entourés des boxeurs Rayane et MHK.

L'association 1^{er} Round présidée par Rima Ayadi, championne de France et championne WBA Continentale, organisait un rassemblement à Mantes-la-Jolie autour du sport *Let's Go Champ* ! On y trouvait plusieurs animations arcade, boxe, structures gonflables, stand autour du bien-être et dif-

férents sports étaient à l'honneur (boxe, basket, foot, taekwondo). À cette occasion, la chaîne Canal Pourss était présente. Canal Pourss est une association qui a pour but de limiter les rixes dans les quartiers en incitant les jeunes à se tourner vers le noble art qu'est la boxe. À notre micro, Le H,

membre fondateur de l'association, a confirmé que les salles de boxe sont ouvertes à toutes et à tous. Malgré des problèmes administratifs avec la sous-préfecture des Yvelines, qui ont conduit à l'annulation de certains combats, Canal Pourss a réglé ses problèmes administratifs afin de pouvoir organiser des combats dans n'importe quelle ville du département.

Et ce n'est pas tout, le H a des ambitions internationales comme il nous l'explique : « On a pour but d'aller en Angleterre, on va dans un premier temps recevoir des boxeurs anglais amateurs. Puis par la suite, ce sont eux qui vont inviter les combattants de Canal Pourss à se rendre en Angleterre ».

Canal Pourss a aussi profité de l'occasion pour organiser la conférence de presse entre les combattants Rayane et MHK, qui se sont affrontés ensuite le samedi 23 septembre à la Salle On Air situé à Chelles (Seine et Marne). ■

L'actualité de proximité, c'est sur LFM, en écoute sur le 95.5 FM et www.lfm-radio.com.

CE QUE FEMME VEUT Sciences comportementales : entretien avec l'experte Muriel Janoir Bessioud

Muriel Janoir Bessioud, spécialiste des sciences du comportement, basée à Mézy-sur-Seine, a expliqué au micro d'Hakima, comment l'approche neuro-comportementale pouvait améliorer la vie professionnelle et personnelle.

Les sciences comportementales et cognitives sont des domaines peu connus du grand public et pourtant omniprésents dans notre quotidien. Elles sont utilisées dans des domaines très différents, politique, marketing ou encore ressources humaines.

L'application des sciences comportementales permet d'influencer les décisions des individus, des groupes et de changer certains comportements indésirables. Et cela passe par des techniques particulières. Par exemple le nudge, une technique utilisée notamment par les entreprises « *Le nudge fait appel à des ressources que nous utilisons en accompagnement, à savoir comment amener quelqu'un à aller sans contrainte vers un comportement plus fructueux pour lui-même, pour le collectif* » explique Muriel Janoir Bessioud. Donc il est possible d'orienter le comportement et d'influencer les décisions afin de faire en sorte

que chaque citoyen agisse de façon plus positive.

Peut-on parler de manipulation ? La réponse de Muriel Janoir Bessioud est sans appel : « *Est-ce que vous reprocheriez à votre ostéopathe de vous manipuler ? L'ostéopathe remet en alignement une partie de votre corps qui vous fait souffrir. La connaissance des neuro-sciences c'est exactement cela.* » ■

Ce Que Femme Veut, tous les mardis à 11h, présenté par Hakima Aya sur LFM 95.5. Toutes les émissions sont disponibles sur lfm-radio.com/podcasts.



Muriel Janoir Bessioud, spécialiste des sciences du comportement, dans les studios de LFM Radio.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

							8	
5	4	7		9	2			
	9	6					4	
4		8	2	7			5	
	5	1						4
9	2	8		4	7			
	8	6	9		5	4		
			4	8		1		
4	9	1			2			8

SUDOKU :
niveau difficile

2								4
				5	1			
1		9			6			
	2		6		9	1	3	
	1	5						
	7		9			8		
	9						4	
			3	5	9			1
7	1	3			6		2	9

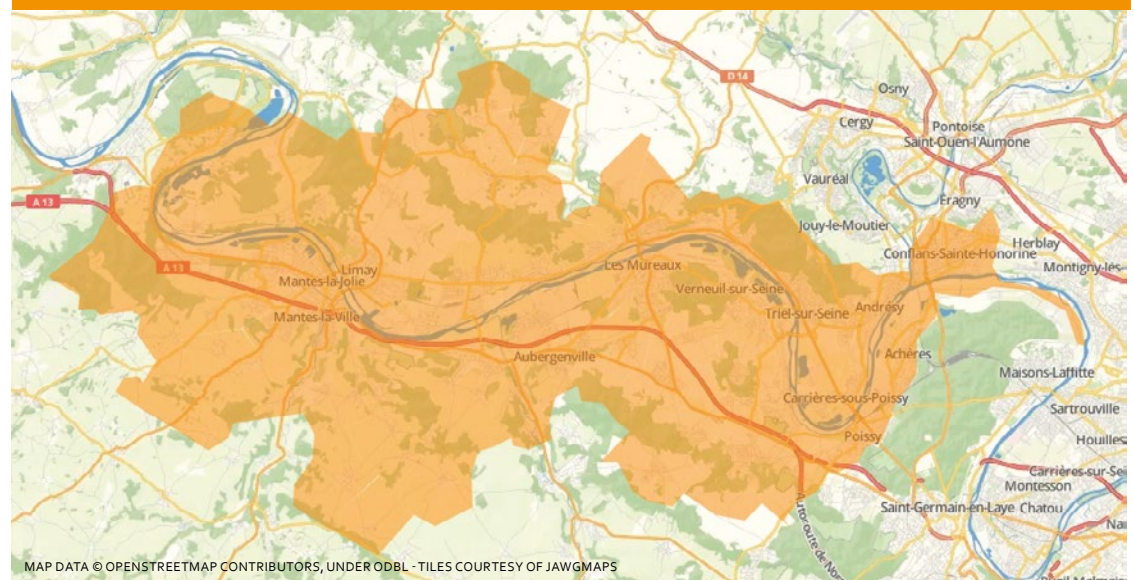
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°357 du 20 septembre 2023 :

5	6	8	4	2	3	1	9	7
7	3	2	9	1	8	5	4	6
9	1	4	5	7	6	2	3	8
3	7	1	8	5	9	4	6	2
2	9	6	3	4	1	8	7	5
4	8	5	7	6	2	9	1	3
1	2	9	6	8	7	3	5	4
6	5	3	2	9	4	7	8	1
8	4	7	1	3	5	6	2	9

7	3	5	6	1	8	9	4	2
4	2	1	7	5	9	8	6	3
9	6	8	4	3	2	7	1	5
1	8	2	5	4	3	6	9	7
6	9	4	8	2	7	5	3	1
5	7	3	1	9	6	4	2	8
3	5	6	2	7	4	1	8	9
8	1	9	3	6	5	2	7	4
2	4	7	9	8	1	3	5	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 9-2023 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Mentor & Moi



Devenez
Mentor !



Étudiants ?
Vous recherchez un job
rémunéré et solidaire ?

Informations et candidatures:
yvelines.fr/mentoretmoi

